



DÉCLARATION POLITIQUE DE L'ARC LATIN  
SUR L'IMMIGRATION ET LA CRISE DES RÉFUGIÉS EN MÉDITERRANÉE

Conseil d'Administration de Jaén

23 novembre 2015

Le Conseil d'Administration de l'Arc Latin, réuni à Jaén, Espagne, le 23 novembre 2015, a centré un de ses débats sur la situation actuelle concernant l'immigration et la crise des réfugiés en Méditerranée. Nous avons en conséquence adopté la déclaration politique suivante :

**Contexte :**

Les flux migratoires qui caractérisent les rivages de la Méditerranée affectent notre territoire depuis des années. C'est un phénomène complexe, on ne peut ignorer les effets qu'il a sur notre société, en même temps qu'il demande qu'on y réponde de nombreuses et différentes manières.

D'un côté, la situation dramatique de guerres, que vivent de nombreux pays du sud du bassin méditerranéen, a généré une véritable urgence humanitaire et une augmentation massive du nombre d'immigrants qui arrivent en Europe pour fuir les conflits, le terrorisme et les dictatures.

D'un autre côté, on ne peut ignorer le fait que le terrorisme, qui alimente les conflits dans les pays méditerranéens et africains, est en train d'arriver sur nos territoires, qu'il met en danger nos citoyens et qu'il compromet gravement la paix sociale de nos territoires.

C'est pourquoi, l'Arc Latin condamne les actes terroristes de Paris qui attentent à la démocratie et aux droits humains de l'État de Droit. C'est un épisode, non isolé, qui affecte, non seulement la France, mais aussi l'ensemble de la communauté internationale qui doit se mobiliser pour obtenir la paix et pour résoudre les causes du terrorisme dont, tant l'Europe, comme les pays du Sud de la Méditerranée, sont les victimes.

\*\*\*

En tant que méditerranéens, les territoires de l'Arc Latin nous trouvons en première ligne et nous sommes directement impliqués dans le processus migratoire. C'est en ce sens que l'Arc Latin considère que les migrations représentent un véritable défi pour ses territoires et pour l'ensemble de l'Union Européenne. Il est nécessaire que nous affrontions ce phénomène par une action plus profonde qui s'articule en tenant compte de tous les niveaux institutionnels, sachant qu'il ne pourra être résolu avec de simples mesures de gestion de l'urgence en termes de politiques de sécurité à court terme, et qu'il exige une réponse de plus grande portée, sur le long terme.

L'Association soutient l'initiative de l'UE de promouvoir un nouvel [Agenda Européen en matière de Migration](#) (publié le 13 mai 2015 par la C.E.) ainsi que la résolution du Parlement Européen sur la situation en Méditerranée et la nécessité d'une meilleure coordination concernant les migrations, au niveau de l'Union Européenne (29 avril 2015). Cependant, l'Arc Latin manifeste sa préoccupation concernant les effets que ces initiatives sont en train d'avoir sur les droits acquis par les citoyens européens concernant la libre circulation entre les différents pays, remettant en question l'espace Schengen. De plus, l'Arc Latin pointe la nécessité d'aborder les causes qui provoquent cette crise migratoire. La politique extérieure de l'Union Européenne et des États membres est donc appelée à s'engager de manière active dans la médiation pour la paix en Méditerranée.

Dans le même ordre d'idées, l'Association accueille avec satisfaction les mesures approuvées par le [Conseil de l'UE du 15 octobre 2015](#) en ce qui concerne l'amélioration et l'augmentation du financement des fonds existants, ainsi que de l'aide aux pays méditerranéens pour faire face à la crise des réfugiés syriens. De la même manière, elle accueille avec satisfaction le plan d'action récemment approuvé lors du [Sommet de la Valette des 11 et 12 novembre 2015](#), où l'immigration a été reconnue comme une responsabilité partagée entre les pays d'origine et ceux de transit et de destination. Malgré cela, l'Association est préoccupée par l'absence d'une perspective large et solide de la politique extérieure Européenne capable de promouvoir les principes de paix, de sécurité et de défense, non seulement sur le territoire européen, mais aussi au-delà de ses frontières et qui soit également à même d'apporter des réponses et des solutions concrètes à la crise humanitaire que l'immigration entraîne.

### ***Positionnement politique***

Face à cette situation, l'ARC LATIN :

- **Demande une politique extérieure européenne coordonnée qui aborde les causes profondes de l'immigration** : la crise humanitaire, politique et militaire que souffrent les pays d'origine et de transit, en augmentant les efforts de résolution des conflits, de lutte contre le terrorisme et de maintien de la paix en Méditerranée.
- Demande aux Institutions Européennes qu'elles promeuvent ou renforcent les **cadres de coopération** existants avec les pays voisins de l'UE, du proche Orient et d'Afrique dans les domaines tels que la démocratie et l'État de Droit.
- **Demande une action coordonnée et efficace des Institutions Européennes dans la gestion du [Fonds d'Urgence pour l'Afrique](#)** qui tienne compte du rôle important que jouent les organisations non gouvernementales qui sont en train de mener des actions concrètes d'aide humanitaire dans ces pays.
- Demande à la Commission Européenne des mesures spécifiques afin de créer **des chemins sûrs et légaux en direction de l'Europe** de manière à éviter de nouvelles pertes en vies humaines au cours de ces voyages dangereux.
- Demande une **plus grande solidarité et d'augmenter l'aide** destinée aux régions méditerranéennes afin de garantir un traitement efficace des situations d'urgence vécues dans ces pays voisins de l'UE.

- Exige des Institutions de l'Union Européenne et des États Membres que, face à cette situation d'urgence grave, soient adoptées **d'urgence**, les **mesures légales, économiques, sociales et politiques** nécessaires pour accueillir les réfugiés.
- Prie instamment les États Membres de s'acquitter en priorité de leurs **obligations en matière d'asile** et d'ordonner les mesures qui permettent de mettre en œuvre avec rapidité et efficacité la décision prise de « relocaliser » tous les immigrants qui affluent en Europe. En ce sens, l'Arc Latin demande qu'ils fassent montre d'une attitude plus généreuse en matière de **relocalisation** et de réinstallation, ainsi que de plus de promptitude dans le traitement des demandes d'asile ; **il demande également qu'ils s'impliquent et s'associent plus activement avec les administrations territoriales** pour organiser cette relocalisation, car ce sont elles qui disposent de l'information de première main relative à leur capacité d'accueil.
- Enjoint les Institutions européennes de **revoir la politique migratoire de l'UE** et réitère donc que l'Union doit aborder les questions des migrations de manière solidaire, durable sur le long terme, dans le respect des droits humains, en même temps qu'elle doit aborder toutes les questions auxquelles les collectivités locales ont à faire face dans l'accueil et l'intégration des immigrants.
- Demande aux Institutions européennes une augmentation des efforts et des ressources destinés à l'**intégration** tant sociale qu'économique des immigrants.
- Propose aux Institutions de l'UE de revoir le **règlement de Dublin**, pour qu'il prenne en compte des formes de répartition de la responsabilité entre États membres plus viables, durables et dans le respect des droits fondamentaux des immigrants.
- Enjoint les Institutions européennes et les États membres **d'augmenter les fonds européens et nationaux** pouvant être destinés aux aspects prioritaires de la politique migratoire (Fonds d'Asile Migration et Intégration, Instrument Européen de Voisinage, FEDER, FSE) et de les assigner plus rapidement. Il demande également que les collectivités locales puissent accéder directement à ces fonds, afin de pouvoir s'acquitter de leurs obligations en matière de migration et d'intégration.
- Demandent à la Commission Européenne et aux États membres qu'ils accélèrent autant que faire se peut le soutien des agences de l'UE pour l'enregistrement **des réfugiés** aux zones frontalières les plus affectées.

### ***Rôle et engagement des collectivités locales.***

Face à la crise humanitaire qui consume la Méditerranée, les collectivités locales sont les organismes capables de donner des réponses opérationnelles immédiates à l'urgence. Elles sont également les acteurs les plus à même de capter la mobilisation de la société civile, de collaborer avec elle, d'orienter ses initiatives vers des solutions concrètes, à court terme pour répondre à l'urgence et, sur le long terme, pour assurer l'intégration des immigrants dans leur territoire.

Les collectivités locales ont œuvré activement pour apporter des réponses en ce sens, concrètement :

- Elles se sont organisées en réseaux de collectivités locales, départementaux et municipaux montrant leur volonté d'accueillir les réfugiés dans leurs territoires ;

- Elles concentrent leurs efforts et emploient leurs ressources en coordination avec les autorités régionales pour préparer leurs territoires à l'accueil et à l'intégration des réfugiés ;
- elles développent des projets d'accueil et d'insertion des réfugiés en collaboration avec les organismes du troisième secteur et la société civile de leurs territoires.

Toujours en ce sens, les collectivités locales de l'Arc Latin s'engagent à :

- Continuer à **accueillir et à intégrer des immigrants** dans les villes et les villages de leurs territoires (en créant des alliances municipales et en pariant sur l'idée de ville-refuge), ainsi qu'à continuer à contribuer à la **coordination entre tous les agents** (tant de la société civile, comme de tous les niveaux de l'Administration) qui interviennent dans l'accueil des réfugiés.
- Travailler en étroite **coopération avec les Institutions de l'UE, les États Membres et les Administrations territoriales** ainsi qu'avec la **société civile**, les **associations d'immigrants** et les **communautés locales** pour une plus grande efficacité des actions de gestion des migrations.
- Montrer leur volonté de promouvoir des actions de **coopération décentralisée** dans la région méditerranéenne, en coordination avec d'autres réseaux euro-méditerranéens et avec l'ARLEM.
- Adhérer à la **campagne solidaire "Nous sommes tous méditerranéens"** et elles encouragent les organismes qui leur sont associés à y adhérer également.

\*\*\*\*\*